Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_04-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JANVIER 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept janvier, à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 19
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela, M. JAFFRO Gérald : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. TARDIF Christophe, Mme BUREL Nathalie, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia (arrivée pour la délibération 2026-03), M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 0

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 12/01/2026

Mme JAUNY Manuela prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-04 :
Lotissement La Pommeraie : Dénomination des rues

Vu les propositions de la commission « Urbanisme, environnement » présentée en séance, relatif à la dénomination des voies internes du lotissement La Pommeraie ;
Considérant que cette opération d'urbanisme engendre la création de voies nouvelles qu'il convient de dénommer ;
Considérant les propositions de la commission « Urbanisme, environnement ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec :
- **3 voix POUR la proposition 2 « Rue Bénédictin :**
- **16 voix POUR la proposition 3 « Rue Bénédictin » et « Rue Guillevic »**

- VALIDE les dénominations suivantes pour le lotissement « La Pommeraie » :
- **« Rue Bénédictin »**
- **« Rue Guillevic »**
- **« Rue de la Passe Pomme »**
- **« Impasse Belrène »**
- **« Impasse Dalinette »**
- **« Impasse Chailleux »**
- **« Impasse Chantecler »**
- **« Impasse Rougette »**

2026-05 :
Livre de Chanteloup

Considérant la volonté des élus de réaliser un livre sur l'Histoire de Chanteloup ;
Considérant le travail réalisé par l'écrivaine Mme DESBORDES ;

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260117-2026_04-DE

Considérant que ce livre « Chanteloup, Entre Histoire et Mémoires » sera offert lors de certains évènements (mariage/ noces d'or …, départ des élèves de CM2, les « Médaillés » de la commune, les anciens maires, les personnes qui ont œuvrés pour ce livre, les conseiller municipaux …). Les élus souhaitent également offrir la possibilité de l'acheter.
Il convient donc aujourd'hui de fixer le prix de vente de cet ouvrage intitulé « Entre Histoire et Mémoires » et les conditions de mise en vente de ce dernier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :
- VALIDE la mise en vente du livre « Chanteloup, Entre Histoire et Mémoires » au prix de 10 €, non soumis à TVA,
- VALIDE la mise en vente de ce livre au niveau de l'accueil de la mairie.
- VALIDE l'encaissement de cette recette via la régie de recettes existantes pour les locations de la salle multifonctions.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER

